



**Mario  
GOUPIL**

**40 fois  
le tour du  
monde pour  
Agenor**

(A3)



**Rachel  
LUSSIER**

**Du pur  
diamant,  
ces robes  
de papier**

(C7)



**Jacques  
PRONOVOST**

**Doit-on  
faire payer  
les gens  
pour vivre?**

(A6)



**Louis-Éric  
ALLARD**

**Le dépisteur-chef  
des Castors  
«hyper-satisfait»  
du repêchage**

(C2)

# La Tribune

http://www.latribune.qc.ca

98  
ANS

**mardi**

SHERBROOKE

13 juin 2000

91e ANNÉE - No 98

0,65 (WEEKEND: 1,75\$) Plus taxes

Tarif Floride 1,75 \$ (week-end 2\$)

Débute le 26 juin 2000

**Vous devriez  
courir  
pour vous  
inscrire!**

COLLEGE DE L'ESTRIE  
AFFILIÉ À L'ESTRIE MULTISPORTS

819.346.5000  
www.collegeestrie.com

8 places  
disponibles...

## La Ville reluque le Manège militaire

— Les représentants de l'armée s'indignent d'être tenus dans l'ignorance dans les projets de la Cité des rivières

Luc LAROCHELLE

Sherbrooke

Le projet de la corporation Sherbrooke, ville des rivières d'acquiescer le Manège militaire, afin de l'utiliser comme chapiteau permanent pour des spectacles et une école de cirque, crée un froid avec les Forces armées canadiennes.

Les représentants de l'Armée déplorent ne pas avoir été informés de telles intentions, pourtant exprimées clairement dans le plan directeur de la

Cité des rivières rendu public le mois dernier.

Le commandant des Fusiliers de Sherbrooke s'est dit estomaqué d'apprendre hier, par l'intermédiaire de La Tribune, que le Manège militaire apparaît sur la liste des bâtiments à recycler dans les documents officiels.

«J'ai parlé avec le maire Jean Proulx il y a environ deux mois et il n'a jamais été question de nous forcer à changer d'endroit. J'ai vérifié dans le réseau de commandement des Forces armées, il n'y a pas eu de contacts en ce

sens ailleurs non plus. Ça m'a triste de voir qu'on veut bousculer une institution vieille de 90 ans», a déclaré hier le commandant Jean Gauthier, en charge des unités logées au Manège militaire.

École de cirque

Le projet de créer une école de cirque à Sherbrooke a été abordé sans détour lors des deux séances de consultation publique tenues la semaine dernière. Mercredi soir, à l'école Montcalm, une porte-parole a clairement exprimé le souhait de la corporation d'en

arriver à convaincre les responsables des unités de réserve de concentrer leurs activités à l'édifice des Sherbrooke Hussars, près de l'usine American Biltrite, afin de rendre la conversion du Manège militaire possible.

Ce bâtiment spacieux présente l'avantage de ne pas avoir de colonnade. Il constituerait le site idéal pour développer de jeunes talents et les orienter vers l'École nationale de cirque de Montréal. Cette dernière superviserait des cours de formation les fins de semaine et offrirait des sessions intensives durant l'été.

La possibilité d'amener la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke à offrir au secondaire un programme cirque-études, comme ceux des sports, des arts ou de la musique, est même évoquée.

Des spectacles d'animation se marieraient à ces activités pédagogiques.

Au départ, les dirigeants de la Cité des rivières ont sollicité le Cirque du soleil, espérant en faire un partenaire de premier plan.

**La Ville... (suite en A2)**

### SANTÉ



**Les infirmières font  
monter les enchères**

(A3)

### LUTTE À LA PAUVRETÉ

**Une 2e enveloppe plus  
mince pour l'Estrie**

(A7)

### SPORTS



1

8

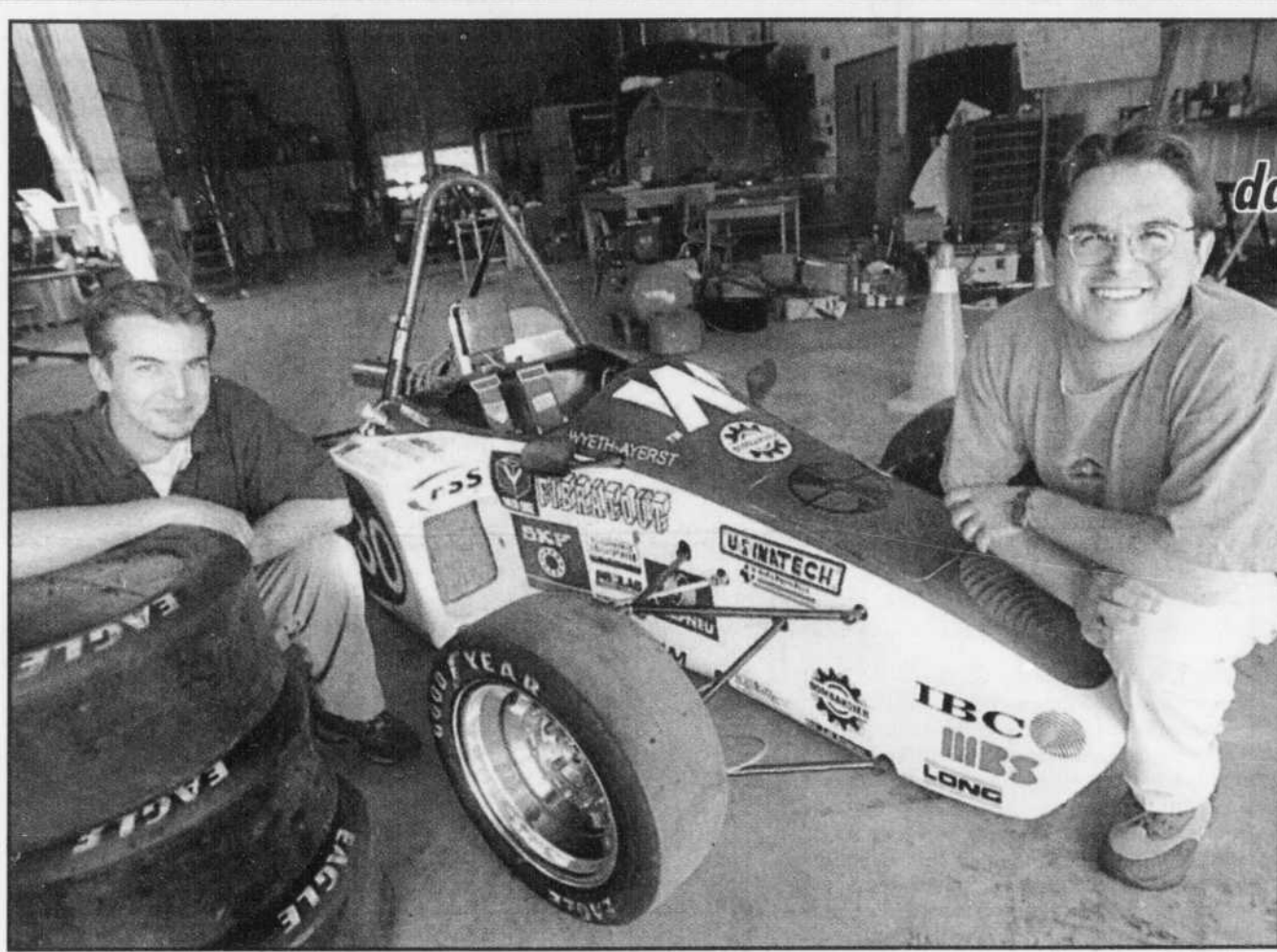
(C1)

### ARTS ET SPECTACLES



**Un CD pour les  
Légendes fantastiques**

(C6)



Imacom-Daguerre, Jocelyn Riendeau

**Des bricoleurs  
de l'Université  
dans le cirque de  
la Formule Un**

Lors de la compétition de Formule SAE 2000, du 16 au 21 mai dernier au Michigan, «tout le monde était autour de notre véhicule, tout le monde voulait le voir», lance Nicolas Laberge et François Pagé, membres de l'équipe de la faculté de génie de l'Université de Sherbrooke. En fin de semaine, ils seront parmi les grands, dans le bain de la Formule Un, une sorte de récompense pour le travail accompli. Avec cinq autres équipes d'universités québécoises, ils présenteront leur véhicule aux allures de Formule 1600 sur l'île Sainte-Hélène.

À LIRE EN A2

Fermeture «temporaire» de Cartech à East Angus

## Les 115 travailleurs sur le qui-vive

Benoît J. LARIVIÈRE

East Angus

Les 115 employés de Cartech, située à East Angus, rencontreront la direction jeudi afin d'en savoir plus long sur la fermeture de l'usine, survenue dans la nuit de samedi à dimanche, en raison principalement d'un carnet de commande vide.

«L'usine a été dans l'obligation de fermer ses portes, de façon temporaire nous dit-on, en raison notamment des commandes qui étaient à zéro. Pour l'instant, on parle d'un arrêt des activités pour une durée de sept à neuf jours», a expliqué le président du syndicat, Steven Ashby. «J'ai bien hâte au 15

juin, alors que nous rencontrerons la compagnie. Le président et chef de la direction de Paperboard, Jacques Mallette, y sera présent et nous devrions en apprendre plus à ce moment-là sur la survie à court et long terme de l'usine.»

Même s'il est confiant, M. Ashby reste vigilant, car le risque d'une fermeture définitive demeure important selon lui. «Si je me fie aux paroles des dirigeants de l'usine, si celle-ci ne prend pas une autre tangente pour qu'elle soit plus compétitive», a-t-il lancé.

Cette situation sévit présentement dans bon nombre d'usines implantées en Amérique du Nord, dont celle de Jonquière. Cette dernière, tout comme Cartech par ailleurs, appartient aux Industries Paperboard International du

Groupe Cascades.

Qualité en baisse

Par surcroît, la qualité du carton à Cartech a considérablement diminué en raison d'un contaminant, ce qui a causé des problèmes de nettoyage et des défauts dans le carton. «Ce n'est donc pas avantageux et ça ne donne pas le goût aux clients d'acheter le produit», a-t-il ajouté.

«Sans prendre la situation à la légère, je suis confiant, car nous avons fait nos preuves par le passé, que nous saurons nous retourner. Si la direction veut bien travailler avec nous, si la machinerie est bonne et si les conditions sont favorables, je suis convaincu que nous pouvons générer des profits à

nouveau», a affirmé le président du syndicat. «Mais il nous reste beaucoup de pain sur la planche et ça va prendre des investissements rapides.»

À l'instar de M. Ashby, le maire d'East Angus, Stephen P. Gauley n'est pas inquiet en ce qui a trait de l'avenir à long terme de l'usine. «Il est prématuré de parler de fermeture définitive. Par le passé, l'usine a vécu des situations semblables et est passée au travers», a-t-il affirmé. «Pour ce qui est des commandes, c'est un problème que vit l'industrie au complet. Sur le plan financier, ils ont eu des problèmes ponctuels de qualité il y a quelques mois, mais ils y ont remédié parait-il puisque que ça semblait aller mieux au cours des derniers mois», résume-t-il.

### Météo / D2

**VARIABLE**

**18**

4h57 20h35

16 juin 25 juin 01 juil 08 juil

**Escapade  
du jour**

**Mine Cristal Québec • (450) 535-6550**  
430, Rang 11, Bonsecours • www.crystalsanctuary.com

L'unique sanctuaire de cristal de quartz au Canada! Visites guidées portant sur l'histoire, la géologie et les techniques d'extraction. Musée et boutique. Les dimanches : concert de vaisseaux de cristal à 14 h 45. Ouvert de 10 h 30 à 17 h : - sam. et dim. en juin - tous les jours en juillet et en août

(819) 820-2020 • www.tourisme-cantons.qc.ca



**Terralogix:  
comme des  
vitamines  
pour le  
moteur**

(B1)



**BERLINE CIVIC LX**

**208\$**  
**0 \$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ**

par mois, location 48 mois  
TRANSPORT et PRÉPARATION INCLUS  
OPTION 0 \$ COMPTANT DISPONIBLE

\* Location-bail offerte par H.C.F.I. sur la berline Civic LX 2000 (modèle EJ653YX). Échange ou comptant de 2 789 \$ et la première mensualité exigibles à la livraison. Taxes, assurance et immatriculation en sus. Limite de 96 000 km, frais de 0,10 \$ le km excédentaire. Sujet à l'approbation du crédit. Offre d'une durée limitée. Tous les détails chez votre concessionnaire Honda.

**HONDA**

## INDEX

| Rubrique                   | Page |
|----------------------------|------|
| Arts et spectacles.....    | C-6  |
| Bandes dessinées.....      | D-4  |
| Chez nous.....             | B-7  |
| Décès.....                 | D-6  |
| Économie.....              | B-1  |
| Horoscope.....             | D-4  |
| Loteries.....              | A-8  |
| Messier en liberté.....    | D-2  |
| Mot perdu.....             | D-4  |
| Mots croisés.....          | D-3  |
| Opinions.....              | A-6  |
| Petites annonces.....      | D-3  |
| Sports.....                | C-1  |
| Louïette Vézina.....       | C-7  |
| Météo.....                 | D-2  |
| Bourses.....               | B-5  |
| Fonds communs.....         | B-4  |
| Tournée vers l'avenir..... | B-2  |

## À L'INTÉRIEUR

**Retard annoncé pour le lien cyclable entre Bromptonville et Windsor**  
page A8



**Un gymnase, enfin, pour le Mont Notre-Dame**  
page B8

## LA RÉDACTION

Ligne ouverte: 564-5456, poste 444  
Télécopieur: (819) 564-8098  
Téléphone: (819) 564-5454  
Courriel électronique: [redaction@latribune.qc.ca](mailto:redaction@latribune.qc.ca)  
Page Internet: <http://www.latribune.qc.ca>

## LE SOURIRE DU MATIN

Le médecin au patient: «Votre toux sonne beaucoup mieux.»  
Bien sûr, docteur, je me suis exercé toute la nuit.

## LaTribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,  
Tél.: 564-5450, 11K 2X8  
Journal quotidien publié à Sherbrooke par  
Les Journaux Trans-Canada (1996) Inc.  
(division La Tribune)

### TÉLÉPHONES

Petites annonces: 564-0999  
Publicité: 564-5450  
Rédaction: 564-5454  
Abonnements: 564-5466  
ENVOI DE PUBLICATION; Enregistrement No 0529168

### LIVRAISON

Camelots et camelots motorisés  
Prix de vente.....3,52 \$  
T.P.S.....25 \$  
T.V.Q.....28 \$  
Coût à l'abonné.....4,05 \$

### ABONNEMENTS

Abonnement payé à l'avance:  
endroits desservis par camelot et camelots motorisés

| Temps  | Prix      | T.P.S.   | T.V.Q.   | Total     |
|--------|-----------|----------|----------|-----------|
| 1 an   | 165,17 \$ | 11,56 \$ | 13,26 \$ | 189,99 \$ |
| 6 mois | 88,00 \$  | 6,16 \$  | 7,06 \$  | 101,22 \$ |
| 3 mois | 45,00 \$  | 3,15 \$  | 3,61 \$  | 51,76 \$  |
| 1 mois | 25,00 \$  | 1,75 \$  | 2,01 \$  | 28,76 \$  |

Abonnement par la poste: Territoire immédiat

| Temps  | Prix      | T.P.S.   | T.V.Q.   | Total     |
|--------|-----------|----------|----------|-----------|
| 1 an   | 255,00 \$ | 17,85 \$ | 20,46 \$ | 293,31 \$ |
| 6 mois | 140,00 \$ | 9,80 \$  | 11,24 \$ | 161,04 \$ |
| 3 mois | 80,00 \$  | 5,60 \$  | 6,42 \$  | 92,02 \$  |
| 1 mois | 50,00 \$  | 3,50 \$  | 4,01 \$  | 57,51 \$  |

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS  
1 an 700,00 \$, 6 mois 410,00 \$, 3 mois 265,00 \$, 1 mois 130,00 \$  
"La Tribune" est socialement de la Presse canadienne, membre de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuters, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

# Petit budget, gros résultat

Des étudiants de l'Université arrivent 37<sup>e</sup> à la compétition Formule SAE 2000 au Michigan

Claude PLANTE  
Sherbrooke

Les budgets en moins, une équipe d'étudiants en génie mécanique et électrique de l'Université de Sherbrooke ont en quelque sorte fait figure «d'écurie BAR» de la compétition Formule SAE 2000 avec leur véhicule expérimental «mini-Formule Un».

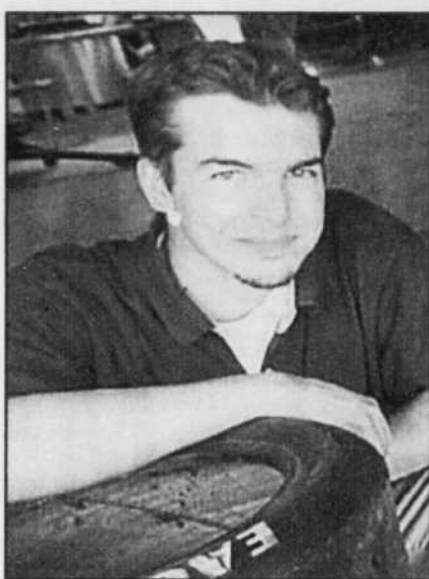
La voiture des mal aimés de cette compétition, qui s'est déroulée en mai dernier au Michigan, a quand même fait des miracles contre des bolides mis au point par des étudiants d'universités disposant de riches moyens pour arriver à leur fin. De véritables McLaren!

Sur les 104 équipes en lice, dont certaines disposaient de budgets dans les 100 000 \$, les dix Sherbrookoises ont remporté la 37<sup>e</sup> position avec un véhicule ne fonctionnant pas à sa pleine capacité.

En fin de semaine, ils seront parmi les grands, dans le bain de la Formule Un, une sorte de récompense pour le travail accompli. Avec cinq autres équipes d'universités québécoises, ils présenteront sur l'île Sainte-Hélène leur véhicule aux allures de Formule 1600.

«Nous aurions dû terminer dans les cinq premiers», assure François Pagé, responsable de la promotion. «Nous n'avons pas pu régler notre problème de moteur. Pour la compétition d'accélération (3<sup>e</sup> position), nous avions 15 chevaux en moins. Pour l'autocross (25<sup>e</sup> position), 46 chevaux en moins.»

«Le moteur refusait de dépasser les



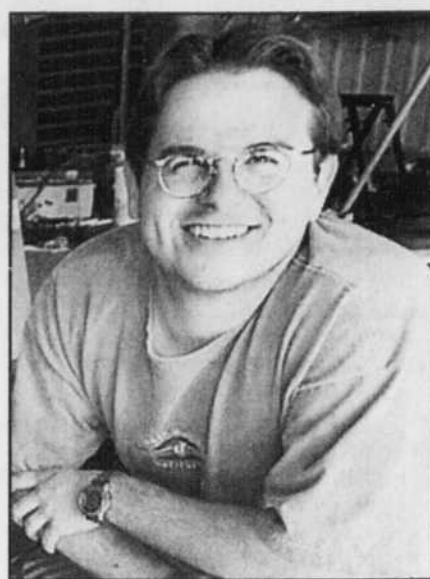
Nicolas Laberge

7800 tours/minute. C'est là que ça puissance fait effet. Lors de la présentation orale, nous avons terminé 69<sup>e</sup>. C'est normal, nous n'étions pas prêts. Avant de partir pour le Michigan, nous n'avions pas le temps pour la paperasse. Nous mettons tout notre temps pour ajuster le moteur.»

### À la main

François Pagé estime les budgets de son équipe à environ 12 000 \$ sur deux ans, des dons en argent mais aussi en pièces. Plusieurs entreprises de la région, dont Bombardier, ont contribué.

Inutile de dire que tout a été fait à la main et avec les moyens du bord. Il y



François Pagé

a deux ans, quand l'aventure a débuté, l'équipe était formée de 49 participants. Plusieurs n'ont pas pu continuer et mettre les efforts nécessaires.

«Certains ont perdu des blondes. Moi, j'ai des amis qui ne me parlent plus, ajoute François Pagé. Ce n'est pas toujours évident. Nous avons tout fait nous-mêmes, sauf certaines composantes comme le moteur et la transmission.»

«Nous ne faisons pas ça dans le cadre d'un cours, comme c'est le cas dans d'autres universités. C'est en dehors de nos études.»

Nicolas Laberge, un des coéquipiers,

mentionne que le bolide peut atteindre des vitesses de 170 km/h. Il fait 0 à 100 km/h en 3,3 secondes. L'utilisation de la transmission progressive, comme celle utilisée sur les motoneiges, a fait sensation. Habituellement, dit-il, une équipe ou deux se présentent à chaque année avec ce type de transmission.

Lui et d'autres membres de l'équipe rêvent un jour d'être embauchés par une écurie de Formule Un. Cette expérience ne pourra être que bénéfique.

### Un vieux moteur

Durant des essais, deux pertes de contrôle ont eu lieu. Il a fallu rebâtir certaines composantes du bolide. Le découragement a souvent été au rendez-vous, reconnaît François Pagé. On a dû faire son affaire avec un vieux moteur de motocyclette.

Les deux membres de l'équipe conviennent que ce projet a été pour eux et pour les autres une expérience impayable sur les plans professionnel et personnel. Ce n'est pas fini, car le groupe caresse le rêve d'aller se mesurer à d'autres universités lors d'une compétition de haut calibre qui se déroulera à la fin de l'année en Australie. Les coûts? 3000 \$ du billet seulement pour les billets d'avion, en plus du transport de la mini-Formule Un.

C'est pourquoi l'équipe sherbrookoise mise beaucoup sur sa présence, à partir de demain, au Grand Prix «AIR CANADA» de Montréal, appuie fermement François Pagé.

«Ça nous ferait un beau voyage de fin de bac», dit-il.

## La Ville... suite de la Une

«La programmation du Cirque du soleil est établie pour les dix prochaines années et les dirigeants nous ont indiqué qu'ils ont un réseau mondial de recrutement. Par contre, leur expertise nous a été utile pour frapper aux bonnes portes», a précisé le directeur général de la Cité des rivières, Albert Painchaud, il y a quelques jours.

Selon M. Painchaud, c'est à la Ville que reviendrait la responsabilité d'acquiescer le Manège militaire. En plus de l'École nationale de cirque, d'autres troupes professionnelles, dont le Cirque Éloïse, auraient manifesté leur intérêt pour le projet avancé.

### Une PME de 4 millions \$

Constatant le sérieux du dossier et les nombreux contacts établis à ce jour, le commandant Gauthier s'est dit encore plus déçu d'avoir été tenu dans l'ignorance.

«Je suis Sherbrookoise, je vis et travaille à Sherbrooke, j'ai des racines profondes et je suis probablement l'homme le plus facile à rejoindre. Les municipalités sont facilement parvenues à entrer en contact avec nous durant la crise du verglas. Les Fusiliers de Sherbrooke forment une PME qui génère des retombées d'autour de 4 millions \$ dans la région, nous symbolisons une institution qui a perdu de ses membres au front lors de la Première et de la Deuxième Guerre mondiale et voilà qu'on apprend que des gens se préparent à nous déménager sans nous en parler. Ça me dépasse», a-t-il ajouté.



Imacom-Daquerre, Jocelyn Riendeau

Le manège militaire de Sherbrooke est convoité par la municipalité pour le projet Cité des rivières.

l'édifice des Sherbrooke Hussars. Ce bâtiment est plus petit et en moins bon état. Je m'inquiète qu'on ait cherché à nous mettre devant un fait accompli», déplore le commandant Gauthier.

«Nous sommes à l'étroit au Manège militaire. C'est impossible de nous regrouper avec les unités logées dans

## Précision

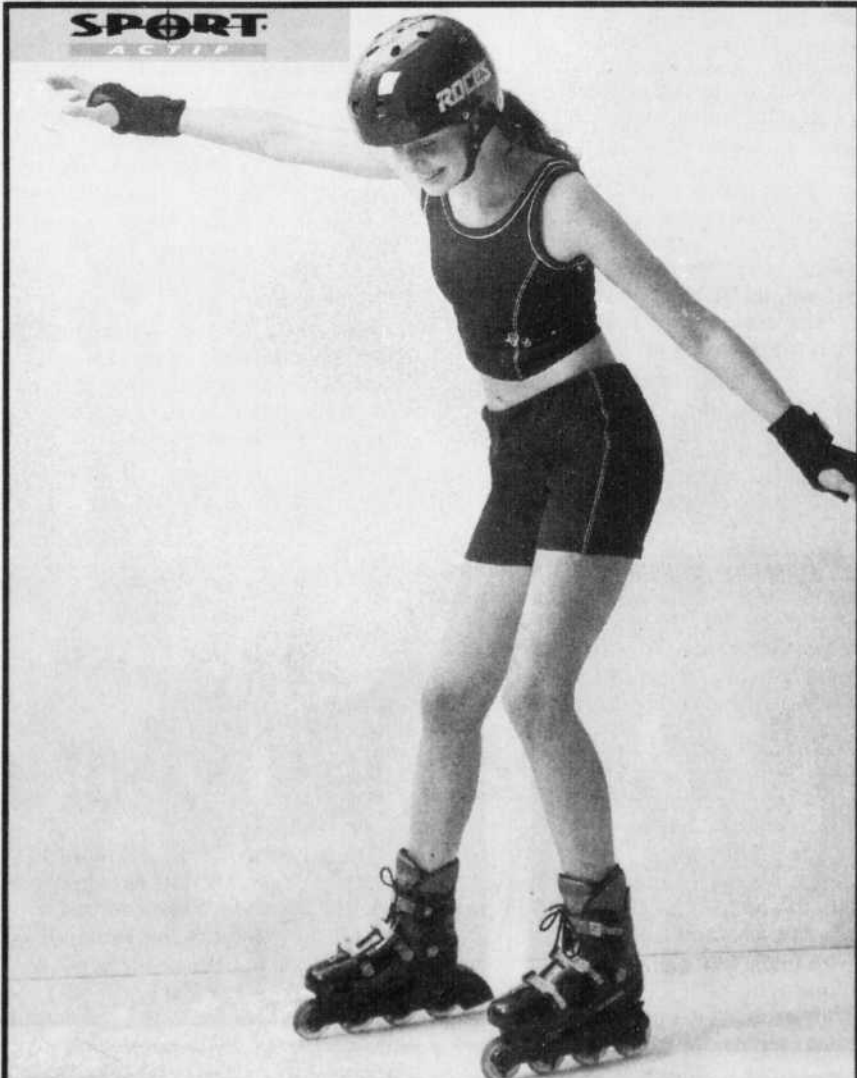
Le Guide touristique officiel des Cantons-de-l'Est comporte au moins une erreur. À la page 102, il ne donne pas les bonnes dates pour la tenue du Festival du lait de Coaticook. L'organisation tient à préciser que l'événement se tiendra les 11, 12 et 13 août prochain.

### En exclusivité à la Guépière

### Le pyjama canard au bain

Le petit canard fait des bulles sur tricot pur coton et rend le pyjama d'été amusant, léger, coloré en jaune et blanc sur bleu tendre. Cami spaghetti, sur pantalon trompette. Aussi en motif mouton. P.m.g.

29.<sup>95</sup>



À COORDONNER Le duo cami+short de piste 19.<sup>99</sup>

Stretch...go...parti! Premier relais pour Twik, cami athlétique coton/lycra à bandes lisérées, sur short; cuissard coordonné, en marine, bleu acier, brique, olive, noir. P.m.g.tg. Rég. 25.00\* Notre exclusivité.

la maison  
**simons**

\*Le prix régulier s'ajoute au prix d'ajout. Les articles sont généralement vendus chez Simons et n'ont pas une indication du prix d'ajout. Les vendeurs de la majorité des articles en question.

QUÉBEC PLACE STE-FAM-VALÉRIE DE LA CAPITALE-VELO-QUÉBEC, MONTRÉAL 977 RUE STE-CATHERINE OUEST, SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRÉE



**Mario GOUPIL**

## Les trésors d'Agenor...

À l'époque où j'habitais dans le secteur, il m'étonnait constamment avec tous ces trucs qu'il mettait en vente sur son terrain vacant, voisin de celui où il a construit sa maison, de ses propres mains, il y a 25 ans.

Tantôt ce pouvait être une porte-fenêtre, tantôt une bicyclette, tantôt une planche à voile. Quand ce n'était pas des pneus dont il souhaitait se départir ou encore un frigo qu'il venait de retaper. À 71 ans, Agenor Roy a le doigté du parfait réparateur. C'est souvent le fruit de son travail qu'il remet en vente par la suite sur sa pelouse.

J'aurais pourtant dû me douter que c'est là, sur la 7e avenue Sud, à Sherbrooke, que j'avais le plus de chance de trouver cette vieille tondeuse mécanique que je recherchais depuis que je suis installé dans mon coin de paradis. Une tondeuse qui fonctionne sans essence ou électricité. Comme dans le bon vieux temps: tu pousses et les cisailles font le travail. Sans faire de bruit, ou presque. L'outil parfait pour compléter le travail du tracteur de pelouse qui ne peut s'aventurer partout sur un terrain aussi accidenté.

— Elle fonctionne votre tondeuse mécanique monsieur?

— Comme une neuve!

— Et vous en demandez combien?

— Treize dollars.

— Pourquoi pas 15 \$ ? Pourquoi 13 \$...?

— Parce que je ne vends jamais cher. Une neuve coûte au moins 100 dollars au magasin.

C'est vrai. J'avais déjà eu l'occasion de vérifier dans le passé. Et les « usages » sont une denrée tellement rare...

Moi qui aime bien le jeu de la négociation dans pareilles circonstances, je n'ai même pas cherché à marchander. Treize dollars, ça me paraissait donné, ou presque. Et puis, elles sont tellement peu nombreuses, ces bonnes vieilles tondeuses mécaniques, aussi bien sauter sur l'occasion. Qui sait, je n'en reverrai peut-être pas avant très longtemps dans une vente de garage ou à un marché aux puces...

J'ai vidé mes poches. Je n'avais que 12,48 \$.

— Voici. Malheureusement, c'est tout ce que j'ai sur moi.

Agenor Roy a accepté en disant: « Ça paraît que c'est lundi... ».

Ouais, la fin de semaine coûte cher. Surtout celle qui complète une semaine de vacances...

— Vous faites quoi avec tout cet argent, M. Roy?, l'ai-je tout de suite taquiné en lui remettant mon avoir tout entier.

— J'ai fait 40 fois le tour du monde. Alors, faut bien que ça se paye..., m'a-t-il rétorqué en riant.

Devant mon scepticisme, M. Roy s'est précipité à l'intérieur de sa résidence et en a ramené une plaque commémorative qui confirme qu'il a parcouru la distance équivalente à 40 fois le tour de la terre quand il était camionneur.

La plaque a été offerte à Agenor Roy par la compagnie Mack, celle qui fabrique les camions du même nom, quand il a dû prendre sa retraite, il y a une douzaine d'années, après avoir été opéré à coeur ouvert.

Madame Santé n'a pas toujours collaboré avec Monsieur Agenor. Le coeur, la colonne vertébrale à deux reprises et d'autres interventions chirurgicales ont été nécessaires. Malgré tout, Agenor Roy paraît avoir encore bon pied, bon oeil. Dès que la température le permet, il se met à bricoler dans son petit hangar qui lui sert d'atelier, qui se trouve juste à côté de son jardin. Mais l'entretien de la double propriété qu'il possède sur la 7e avenue Sud lui pèse de plus en plus.

À proximité de la tondeuse mécanique que je venais d'acheter se trouvait un tracteur de pelouse (et sa remorque). C'était celui de M. Roy, qui a décidé de s'en départir.

« J'ai toujours dit que le jour où ça deviendrait plus difficile, je me débarrasserais de mon tracteur plutôt que de le confier à un jeune pour qu'il fasse le travail sur ma propriété », m'a-t-il expliqué.

Le grand jour est donc arrivé. M. Roy a installé tracteur et remorque sur le lot vacant, en bordure de la rue, là où ils devraient rapidement trouver preneurs.

Agenor Roy et son épouse m'ont confié qu'ils envisagent également de vendre la résidence, devenue comme le reste de la propriété, beaucoup trop vaste à entretenir. Cela se fera vraisemblablement dès qu'ils auront trouvé ailleurs. Pas question pour eux de quitter le quartier toutefois. Pas même le secteur. Et pariez que s'il y a un petit coin de pelouse de disponible, Agenor Roy y exposerait un autre trésor qu'il aura retapé...

Je suis passé à nouveau devant la résidence d'Agenor Roy, moins d'une demi-heure plus tard, en retournant au journal. Bien sûr, il n'avait toujours pas vendu son tracteur de pelouse. Mais devinez un peu ce qui avait remplacé la tondeuse mécanique dont je m'étais porté acquéreur?

Une autre tondeuse mécanique...

# Le recrutement du personnel infirmier traîne la patte

Sébastien LAJOIE

Sherbrooke

Les hôpitaux en région peinent pour recruter de nouveaux effectifs pour donner un répit à leur personnel infirmier.

La situation est telle que la direction de certains établissements prie pour que le personnel qu'ils ont sous pour la main pour la période estivale ne tombent pas malade.

Le Carrefour-santé du Granit de Lac-Mégantic et le Centre hospitalier et d'hébergement Memphrémagog sont parmi les plus touchés par le recrutement difficile des dernières années en Estrie. Trop souvent, les grandes agglomérations et les centres hospitaliers de plus grande importance s'accaparent des quelques infirmières disponibles.

Selon la responsable des ressources humaines et des communications de la Régie régionale de la santé et des servi-

ces sociaux (RRSSS), Nicole Michaud, il y a une compétition féroce entre les institutions de santé pour acquérir les services de nouvelles infirmières.

« Nous sommes dans un cycle de pénurie de personnel infirmier et certains établissements prennent tous les moyens pour obtenir des infirmières. C'est devenu un marché libre. On a même entendu dire qu'à Montréal, certains offraient une prime en argent à des infirmières qui réussissaient à en dénicher d'autres pour leur institution. »

De son côté, le centre hospitalier Memphrémagog tente tant bien que mal de garder la tête hors de l'eau.

« Nous serons en mesure de maintenir notre fonctionnement habituel pour la période estivale, mais la situation est plus que fragile. Il faut prier pour que notre personnel en place soit en bonne santé tout l'été, sinon on sera dans le trouble. Nos listes de rappel sont pratiquement vides », lance le directeur du Centre hospitalier Memphrémagog, Jean Lavigne.

Le problème, selon ce dernier, c'est que la grande majorité du personnel infirmier disponible se trouve sur plusieurs listes de rappel en même temps. Une situation qui désavantage des hôpitaux de moins grande envergure.

« Nous avons une marge de manoeuvre réduite comparativement au CUSE, par exemple. Nous ne pouvons pas nous permettre d'offrir des conditions monétaires semblables aux grosses institutions. Ça fait partie des règles du jeu. Je ne dirais pas que c'est injuste, mais c'est ainsi. »

D'ailleurs, la direction du centre hospitalier et d'hébergement Memphrémagog est à la préparation d'un plan B, en cas d'échec de sa planification ou si la santé de son personnel devait se détériorer.

« La seule solution envisageable dans une telle situation, ce serait d'offrir du temps supplémentaire sur une base volontaire. Pour l'instant, le moral des troupes est bon et on a tout nos ef-

fectifs », souligne Jean Lavigne.

**Le Granit; une autre réalité**

Le directeur du Carrefour-santé du Granit de Lac-Mégantic, Jacques Lareau, se veut plus rassurant. Il affirme que tout est sous contrôle pour cet été, qu'il n'y aura pas de problèmes majeurs.

« Seul le bloc opératoire pour les chirurgies d'une journée sera légèrement affecté. Du 2 au 30 juillet, il y aura une journée par semaine où seront concentrés ces opérations, mais il n'y aura pas d'arrêt de service. »

Comme pour Magog, la direction du Granit se fie grandement à sa planification pour passer l'été avec succès. Pour éviter les heures supplémentaires, elle a réussi à trouver quelques sous pour garantir un certain nombre d'heures à ces infirmières, évitant ainsi le temps supplémentaire.

« La situation devrait être beaucoup moins pénible que l'an passé », souligne Jacques Lareau.

## Planifier pour affronter l'été

Sherbrooke (SL)

La direction du Centre universitaire de santé de l'Estrie (CUSE) mise sur une planification stricte de son personnel pour contrer tout engorgement dans son institution pour la période estivale. Encore une fois cette année, ce sont les unités de soins spécialisés qui devraient causer quelques maux de têtes aux administrateurs.

Même si la mesure est vieille de deux ans, la mise à la retraite forcée de milliers d'infirmières en 1998 provoque encore aujourd'hui des remous dans les centres hospitaliers. Cet état de fait se répercute notamment dans le recrutement de nouvelles infirmières.

« Au CUSE, nous avons été chanceux dans notre recrutement. Nous avons 40 postes à combler et nous avons réussi à en engager 50. Ces nouveaux effectifs vont nous aider à passer l'été sans heurts », souligne Pierre Lafleur, directeur des communications au CUSE.

Toutefois, combiné au ralentissement normal qui survient pendant l'été et qui devrait entraîner la fermeture de 70 lits, ce sont les soins spécialisés qui seront les plus touchés par les vacances estivales.

« Les infirmières récemment embauchées ne possèdent pas l'expérience requise pour travailler dans certaines unités de soins intensifs, comme la chirurgie, par exemple. Nous misons beaucoup sur notre planification à ce niveau pour s'en tirer cet été. »

La directrice des soins infirmiers au



Photo archives

La mise à la retraite forcée de milliers d'infirmières en 1998 provoque encore aujourd'hui des remous dans les centres hospitaliers. Cet état de fait se répercute notamment dans le recrutement de nouvelles infirmières.

CUSE, Marie-Claire Pelletier croit pour sa part que c'est le plan de rétention et de recrutement de l'établissement qui pourra sauver les meubles.

**Travail garanti**

« Nous avons axé nos efforts pour offrir des conditions avantageuses aux infirmières et infirmiers que l'on a embauchés afin des les garder. Depuis les mises à la retraite, il y a une véritable surenchère pour obtenir du personnel qualifié. Nous misons donc sur la précarité zéro. »

Ces nouvelles conditions garantissent un minimum de six jours de travail par deux semaines, ce qui implique un horaire et un revenu stable pour les intéressées, note Mme Pelletier. Cette nouvelle mesure préviendra donc que le personnel déjà en place soit surtaxé, à cause des nombreuses heures supplémentaires.

Combiné aux infirmières engagées cet hiver, le CUSE pourra encore compter cet été sur la présence des 35 infirmières embauchées l'an dernier. Elles faisaient partie d'un programme

de recyclage qui leur permettait de polir leurs connaissances et de réintégrer le marché du travail.

Somme toute, le CUSE espère bien s'en sortir pour la période estivale et mise plus que jamais sur la planification effectuée afin d'éviter les engorgements estivaux.

« Notre planification nous rend confortable pour cet été. Le personnel infirmier est un peu essoufflé mais au moins cette fois-ci, nous avons des solutions. Les gens ont besoin de vacances », a exprimé Marie-Claire Pelletier.

### Problème de contamination à l'amiante du Pavillon III

## Le Collège a bien fait ses devoirs

Sherbrooke (GF)

Le Collège de Sherbrooke a pris toutes les dispositions pour régler le problème de contamination à l'amiante survenu au Pavillon III, après que des travaux de démolition de murs et de plafonds aient été entrepris sans se soucier des mesures de sécurité.

C'est ce qu'a rapporté, hier, la porte-parole du bureau régional de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST), Mireille Lallier.

La CSST a pu constater que le Collège « a pris les dispositions pour la bonne marche des travaux, pour qu'ils soient effectués selon les normes. Il a embauché une firme spécialisée pour tout nettoyer et des professionnels pour superviser le tout ».

La CSST, a ajouté Mme Lallier, va

redonner accès aux bâtiments aux travailleurs de la construction et aux employés lorsqu'elle constatera que cela peut être fait en toute sécurité pour eux, qu'ils ne seront plus exposés aux fibres d'amiante. Elle ne peut présumer du délai nécessaire avant que cela puisse se réaliser.

**Les nouvelles analyses**

À ce sujet, Mme Lallier a expliqué que de nouvelles analyses d'air ont été effectuées. Les résultats devaient lui parvenir, hier. Ça n'a pas été le cas. Elle a souligné que ces résultats pourraient lui parvenir aussi bien aujourd'hui que demain ou au cours des prochains jours.

Au cours de cette entrevue téléphonique, Mme Lallier a pu par ailleurs confirmer que les produits manipulés consistaient bien en un mélange friable

de plâtre et d'amiante, qui libérait des fibres lorsqu'il était brisé. Ce n'était donc pas des panneaux d'amiante-ciment comme le croyait le président de JM Asbestos, Bernard Coulombe. Vendredi, sur la base de cette information, M. Coulombe s'est élevé contre la CSST en plaidant que les panneaux d'amiante ne présentent aucun danger, la fibre étant stabilisée. Il jugeait que les inspecteurs de la CSST appliquaient une réglementation trop sévère et qu'ils le faisaient avec rage, « comme si on voulait bannir l'amiante au Québec et nous faire peur ».

Comme l'explique Mme Lallier, l'inspecteur de la CSST a fait son travail correctement. Il a constaté l'existence de travaux impliquant de l'amiante pour lesquels la CSST n'avait pas été avisée, contrairement à la procédure. Il a vu que les travaux n'étaient pas effectués selon les normes, que le site n'était

pas isolé, que la ventilation n'était pas coupée et que des fibres d'amiante étaient libérées dans l'air. Il a fait cesser les travaux et a demandé la relocalisation des employés sur place. Il a ordonné la décontamination avant la reprise des travaux.

Le Collège a par la suite expliqué qu'un avis avait été envoyé à la CSST mais en retard. La CSST confirme avoir effectivement reçu l'avis en retard. La règle veut que l'avis de travaux impliquant des matériaux à base d'amiante soit envoyé au moins 10 jours avant le début des travaux (180 jours dans le cas des grands chantiers). Les travaux étaient commencés depuis une dizaine de jours quand l'inspecteur a fait son constat et la CSST n'avait toujours pas cet avis, à ce moment-là.

Quoi qu'il en soit, le grief majeur demeure le non-respect des procédures entourant la manipulation de produits à base d'amiante.

À cela, le Collège a déjà répondu qu'on ne savait pas que les travaux impliquaient de tels produits.

## Encore accusé d'action indécente

Sherbrooke

Michael Thompson, âgé de 41 ans, a été accusé d'une action indécente avec l'intention d'offenser quelqu'un, à l'entrée du Collège Sacré-Coeur du 155 rue Belvédère Nord, dimanche après-midi, et de bris de probation alors qu'il bénéficiait d'une libération conditionnelle.

Il avait été traduit hier devant le juge Gerald Desmarais de la Cour du Québec, à Sherbrooke.

Me Jean Leblanc a enregistré un plaidoyer de non-culpabilité au nom de son client qui sera ramené devant le tribunal aujourd'hui pour son enquête sur

remise en liberté.

Le procureur Pierre Proulx s'est par ailleurs opposé à l'élargissement provisoire du prévenu.

Thompson avait écopé le 24 février d'une peine de six mois de détention, pour avoir été trouvé nu avec un bas de nylon sur la tête dans un vestiaire de cette école secondaire pour filles.

Il avait obtenu le 2 mai une libération conditionnelle pour cette condamnation expirant le 23 août.

D'après une source policière, un témoin s'est présenté au poste de la rue Marquette après 14 h 30 dimanche, pour rapporter avoir vu un homme nu dans une pose non équivoque sur le terrain de l'école.

Il a revu par la suite cet individu habillé se diriger vers la rue Frontenac avec une personne à ses trousses.

Des patrouilleurs ont ratissé le secteur et arrêté le suspect sur la rue Frontenac près de la rue Peel.

Thompson est hypothéqué de nombreuses condamnations à connotation d'indécence et avait aussi encouru le 18 mars une peine de trois mois pour avoir été trouvé nu à la Place Andrew Paton.

Il est de plus sous le coup d'une probation lui interdisant de se rendre dans les écoles et les cours d'école.

L'accusé avait les cheveux teints blonds lorsqu'il a été amené devant le tribunal et n'a pas dit un mot lors de sa comparution.

Un été sans araignées **OUI**

**Gameron**  
extermination  
naturellement  
569-2847 3920, boul. Industriel  
Sherbrooke



# Méga sol


**1,9%**

## MONTANA de Pontiac

- Moteur 3400 V6 de 3,4 L de 185 HP • Boîte automatique 4 vitesses
- Système antiblocage aux 4 roues
- Lecteur de disques compacts • Climatiseur

| Options de paiement                 |            |
|-------------------------------------|------------|
| Comptant<br>(ou échange équivalent) | Mensualité |
| 0 \$                                | 366 \$     |
| 1 674 \$                            | 318 \$     |
| 4 125 \$                            | 248 \$     |

**248 \$ /mois\***
**location 36 mois**

 Transport et préparation inclus  
1,9 % à l'achat ou à la location\*\*


## JIMMY SLS

2 portes 4x4 de GMC

- Moteur Vortec 4300 V6 de 190 HP • Boîte automatique 4 vitesses avec surmultipliée
- Système antiblocage à disques aux 4 roues
- Sacs gonflables côtés conducteur et passager
- Climatiseur • Verrouillage des portes, rétroviseurs chauffants et vitres à commandes électriques

**28 398 \$ à l'achat\*\*\***
**ou 398 \$ /mois\***
**0 \$ de comptant**
**location 36 mois**

Transport et préparation inclus

## JIMMY SLS

4 portes 4x4 de GMC

- Moteur Vortec 4300 V6 de 190 HP
- Boîte automatique 4 vitesses avec surmultipliée • Système antiblocage à disques aux 4 roues
- Sacs gonflables côtés conducteur et passager • Climatiseur
- Verrouillage des portes, rétroviseurs chauffants et vitres à commandes électriques


**1,9%**

| Options de paiement                 |            |
|-------------------------------------|------------|
| Comptant<br>(ou échange équivalent) | Mensualité |
| 0 \$                                | 478 \$     |
| 2 766 \$                            | 398 \$     |
| 4 852 \$                            | 338 \$     |

**1,9 % à l'achat\*\***
**338 \$ /mois\***
**location 36 mois**

Transport et préparation inclus



## SONOMA SLS

3 portes 4x4 à cabine allongée de GMC

- Moteur V6 SFI 4,3 L de 190 HP
- Boîte automatique 4 vitesses
- Climatiseur • Radio AM/FM stéréo avec lecteur de disques compacts • Pont arrière autobloquant

**298 \$ /mois\***
**location 36 mois**

Transport et préparation inclus

Option 0 \$ de comptant aussi disponible

| Options de paiement                 |            |
|-------------------------------------|------------|
| Comptant<br>(ou échange équivalent) | Mensualité |
| 0 \$                                | 368 \$     |
| 1 666 \$                            | 318 \$     |
| 2 998 \$                            | 278 \$     |

**1,9%**

## SIERRA

cabine régulière de GMC

- Moteur V6 4300 Vortec de 200 HP
- Boîte automatique 4 vitesses avec surmultipliée et mode « REMORQUAGE » • Système antiblocage à disques aux 4 roues • Pont arrière autobloquant • Banquette avant à dossier divisé avec appuie-bras central
- Calandre, pare-chocs et roues chromés

**278 \$ /mois\***
**location 36 mois**

Transport et préparation inclus

**1,9 % à l'achat\*\***
**PONTIAC  
BUICK  
GMC**


Les Associations Marketing des concessionnaires Chevrolet Oldsmobile et Pontiac Buick GMC du Québec suggèrent aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs sélectionnés 2000 en stock, tels que décrits ci-dessus. Photos à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit. \*Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial (voir tableaux de mensualités, 2990 \$ de comptant pour le Sonoma). À la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Dépôt de sécurité d'au plus 550 \$ et première mensualité exigés à la livraison. Frais de 12 c du km après 60 000 km. \*\*Taux de financement à l'achat de 1,9 % ou 0,9 % disponible jusqu'à 60 mois lorsque indiqué. \*\*\*Taux de financement à l'achat de 1,9 % disponible jusqu'à 48 mois et aussi disponible jusqu'à 36 mois à la location lorsque indiqué. \*\*\*À l'achat.



# de jaune

**198 \$** /mois\*  
location 36 mois  
Transport et préparation inclus  
**0,9 % à l'achat<sup>+++</sup>**



**0,9%**

## CAVALIER

4 portes de Chevrolet

| Options de paiement                 |            |
|-------------------------------------|------------|
| Comptant<br>(ou échange équivalent) | Mensualité |
| 0 \$                                | 273 \$     |
| 1 562 \$                            | 228 \$     |
| 2 612 \$                            | 198 \$     |

- Boîte automatique 4 vitesses avec traction asservie
- Télédéverrouillage des portes avec système anticambriolage • Verrouillage électrique des portes
- Régulateur de vitesse • Système antiblocage aux 4 roues • Radiocassette AM/FM stéréo

### Comparez le taux de 0,9 % de financement de la Cavalier<sup>o</sup>

| Montant financé | Coût de l'emprunt sur 60 mois |           | Vous économisez |
|-----------------|-------------------------------|-----------|-----------------|
|                 | à 9,5 %                       | à 0,9 %   |                 |
| 10 000 \$       | 2 601,20 \$                   | 230,60 \$ | 2 370,60 \$     |
| 15 000 \$       | 3 901,80 \$                   | 345,60 \$ | 3 556,20 \$     |
| 20 000 \$       | 5 202,40 \$                   | 460,60 \$ | 4 741,80 \$     |

**0,9%**  
à l'achat<sup>+++</sup>

## CAVALIER Z24

de Chevrolet

- Fougueux moteur Twin Cam 4 cyl. 2,4 L de 150 HP
- Climatiseur • Régulateur de vitesse • Volant inclinable
- Roues en aluminium de 16 po. avec pneus performance
- Phares antibrouillard



**0,9%**

**258 \$** /mois\*  
location 36 mois  
Transport et préparation inclus  
**1,9 % à l'achat<sup>+++</sup>**  
**21 348 \$ à l'achat<sup>\*\*\*</sup>**



**1,9%**

| Options de paiement                 |            |
|-------------------------------------|------------|
| Comptant<br>(ou échange équivalent) | Mensualité |
| 0 \$                                | 352 \$     |
| 1 487 \$                            | 308 \$     |
| 3 200 \$                            | 258 \$     |

## MALIBU

de Chevrolet

- Puissant moteur 3,1 L V6 de 170 HP
- Boîte automatique 4 vitesses
- Système antiblocage aux 4 roues
- 166 000 km entre les mises au point • Protection antidécharge de la batterie • Climatiseur

**278 \$** /mois\*  
location 36 mois  
Transport et préparation inclus  
**1,9 % à l'achat<sup>+++</sup>**  
**20 998 \$ à l'achat<sup>\*\*\*</sup>**

## ALERO

de Oldsmobile



- Puissant moteur Twin Cam 4 cyl. de 2,4 L de 150 HP • Boîte automatique 4 vitesses avec traction asservie
- Système antiblocage aux 4 roues • Climatiseur
- Lecteur de disques compacts et 6 haut-parleurs • Banquette arrière à dossier divisé rabattable



**1,9%**

| Options de paiement                 |            |
|-------------------------------------|------------|
| Comptant<br>(ou échange équivalent) | Mensualité |
| 0 \$                                | 357 \$     |
| 1 320 \$                            | 318 \$     |
| 2 691 \$                            | 278 \$     |

**CHEVROLET**  
Oldsmobile



préparation incluse, transport (Malibu : 770 \$, Alero : 770 \$, Jimmy 2 portes : 810 \$), immatriculation, assurance et taxes en sus. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Exemple de financement de 20 000 \$ à 0,9 % : 60 versements de 341,01 \$, coûts en intérêts de 460,60 \$, coût total de 20 460,60 \$. Exemple de financement de 20 000 \$ à 1,9 % : 60 versements de 349,68 \$, coûts en intérêts de 980,80 \$, coût total de 20 980,80 \$. Exemple de financement de 20 000 \$ à 1,9 % : 48 versements de 433,03 \$, coûts en intérêts de 785,44 \$, coût total de 20 785,44 \$. \*Rabais aux diplômés taxable et accordé selon les critères du manufacturier. \*\*Marque déposée de General Motors Corporation. Banque TD, usager agréé. \*Économies basées sur un taux de financement de 0,9 % à l'achat en comparaison avec les taux moyens courants des institutions financières. Les économies réalisées peuvent varier. Un échange de véhicule peut être requis. Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire participant ou visitez le [www.gmcanada.com](http://www.gmcanada.com).



Du 29 juin au 9 juillet

# Opinions

La Tribune

Raymond Tardif,

Président et Éditeur

Jacques Pronovost,

Rédacteur en chef

## ÉDITORIAL

### Payer pour survivre



Jacques PRONOVOST

**L**e dilemme de notre société vieillissante est entier: doit-on faire payer les gens pour vivre et survivre? L'explosion des coûts des médicaments, le vieillissement de la population, le contrôle des dépenses... et celui des déficits des hôpitaux posent à nouveau cette question qu'on croyait résolue depuis plus de 30 ans, depuis la création du régime d'assu-

rance santé québécois.

Un rapport de la RAMQ (la Régie de l'assurance maladie) indique que plus de 800 personnes atteintes de cancer ont dû payer pour un médicament coûteux et se faire rembourser par le régime public d'assurance-médicaments. La RAMQ s'insurge contre cette pratique, d'abord parce qu'elle a fait gonfler ses propres dépenses de 3 millions de dollars.

Ce déplacement des coûts des hôpitaux vers la RAMQ est odieux parce qu'il tente encore de cacher les vraies réalités. On taxe une fois de plus les contribuables indirectement après leur avoir fait miroiter l'atteinte d'un déficit zéro et l'assainissement des finances publiques, comme sous l'effet des baguettes magiques d'une bonne administration par l'État, quand celui-ci a caché ses déficits dans la cour des municipalités, des commissions scolaires et maintenant des hôpitaux et de la Régie de l'assurance-médicaments.

Tout cela n'est pourtant que le vase communicant des colonnes de chiffres, qu'une chicane d'administrateurs. Reporté sur le dos des gens malades, tout cela est

encore plus odieux. Toutes ces personnes atteintes de cancer ont dû aussi payer les primes maximales d'assurance pour être traitées. Combien n'en avaient pas les moyens? Si 800 personnes ont pu bénéficier de ces traitements onéreux parce qu'ils pouvaient payer les 62 \$ par mois exigés par la RAMQ, se pourrait-il que d'autres aient dû se laisser mourir faute d'avoir de quoi payer? Nous ne sommes pas loin du système des privilèges où les riches peuvent espérer vivre et survivre et les autres espérer mourir.

La ministre Pauline Marois devait savoir que ce système existe et existait. La RAMQ a élaboré cette enquête il y a plus de deux ans, en outre en ce qui concerne l'Aredia, un médicament servant au traitement des personnes atteintes de cancer des os notamment.

Dans sa réponse aux critiques libérales, la ministre affirmait encore vendredi que le médicament était gratuit quand il était administré dans les hôpitaux alors qu'il pouvait être à la charge des patients si administré en CLSC. Or, les hôpitaux, à qui le gouvernement veut maintenant interdire tout déficit, ont vite compris qu'il est plus facile de balancer leurs budgets en pelletant les coûts dans la cour de l'autre. Ils avaient un bon modèle dans leur propre gouvernement. Ils envoient leurs patients en oncologie se procurer l'Aredia en pharmacie, leur demandent de l'apporter à l'hôpital, le pharmaciens et leur injectent. Résultat de l'opération: le pharmacien facture 499,50 \$ à chaque mois à la Régie de l'assurance-médicament et 62,49 \$ au patient selon les factures établies pour une personne atteinte de cancer de la région de Trois-Rivières que nous connaissons personnellement.

Ou bien la ministre ne savait pas. Et cela est grave

quand l'inspecteur Yvon Rhéaume, de la division des enquêtes de la RAMQ, a rencontré ce patient il y a déjà deux ans pour s'enquérir de cette procédure inhabituelle. Sinon la ministre a sciemment menti. Ce qui serait encore plus inacceptable. Pourtant le pire n'est pas tout ce chassé-croisé d'affirmations et de démentis mais bien le coût que doit supporter le patient ou pire, l'impossibilité pour d'autres de se payer le traitement.

Il est évident que nous devons nous poser la question du financement des coûts de santé, notamment quand les coûts du régime public d'assurance-médicaments ont bondi de 330 millions de dollars en deux ans pour atteindre 1,49 milliards en 1999, selon une analyse publiée dans La Presse de samedi dernier. Les coûts des traitements dans les hôpitaux ont aussi connu une augmentation farouche pendant cette période avec un bond de 13% des coûts des médicaments. En oncologie, la hausse serait même de 83%.

Pendant ce temps, le gouvernement québécois n'a accordé qu'un maigre 1,6% d'indexation budgétaire aux hôpitaux à ce chapitre et leur impose aujourd'hui l'obligation de ne pas faire de déficit. L'objectif administratif est louable, mais il ouvre aussi la porte à toutes les manœuvres de diversion comme dans le cas de l'Aredia. Plus encore, il ramène le spectre d'une médecine accessible aux riches, inabordable pour les autres.

Cela est un choix de société, pas celui d'un gouvernement obnubilé par l'aspect financier des choses. Oui à une bonne gestion des fonds publics. Non à l'hypocrisie et aux déguisements des colonnes comptables. À la fin de l'exercice, il y a toujours quelqu'un qui paie... et c'est nous.

## LETTRE OUVERTE

### Critiques constructives

**Q**u'il me soit permis de rectifier le tir quant aux propos que j'ai émis, le 07 juin dernier, lors de l'assemblée de consultation publique sur le projet de Cité des rivières, propos cités en partie par le journaliste Luc Larochelle.

Selon les échos qui m'ont été rapportés, la citation aurait pu laisser l'impression que je suis en total désaccord avec l'ensemble du projet, ce qui est loin d'être le cas. Et pour cause! À titre de consultant, j'ai étroitement collaboré à l'élaboration des contenus (activités, expositions, événements) du pavillon thématique, de la place de la gare et de la gorge. Dans ce contexte, comment diantre pourrais-je apporter ma collaboration à un projet... tout en m'y opposant?

Cela dit, le fait d'être en faveur du projet n'empêche en rien l'expression de critiques constructives.

Comme je l'ai dit d'entrée de jeu mercredi soir, je demeure partisan de cet ambitieux projet qui ne manquera pas de clouer le bec à ceux qui affirment que Sherbrooke est une ville où rien ne se passe. Ma réserve se situe au niveau du parc Howard dont la transformation en jardin botanique payant aurait pour effet de priver la population de Sherbrooke du libre accès au plus beau de ses parcs urbains. M'est avis que le fait de préserver l'accessibilité du parc Howard aux citoyens de Sherbrooke ne compromettrait en rien la rentabilité de la Cité des rivières. Sachons tirer profit de l'expérience de nos proches voisins: à Coaticook, par exemple, l'accès aux gorges demeure gratuit en tout temps pour les citoyens de l'endroit.

M'étant juré à vie de ne jamais pousser l'hypocrisie au point de pré-

texter avoir été mal cité, je ne blâmerai certes pas le journaliste Luc Larochelle qui, de part sa plume acérée et sans complaisance, demeure l'une des meilleures acquisitions de ce journal.

Je crois que la Cité des rivières pourrait permettre à Sherbrooke de se positionner plus avantageusement que jamais sur le plan touristique. Le projet semble audacieux? Il l'est. Et c'est tant mieux! De l'audace, il en faut. Gilbert Hyatt pourrait en témoigner.

Enfin, il faudrait tout de même souligner qu'en s'exposant sans crainte aux critiques les plus acerbes, l'administration municipale fait preuve d'une ouverture assez rare en politique. Quant aux citoyens, leur participation active au débat a de quoi nous rassurer sur l'attachement des Sherbrookoïses à leur ville.

**Guy Ouellet**  
Concepteur, chroniqueur et  
Sherbrookoïse de souche et... de cœur

M. Ouellet soulève la principale difficulté rencontrée par un journaliste affecté à la couverture d'audiences publiques comme celles qui portent actuellement sur le projet Cité des rivières. Notre travail est de rapporter les points de convergence qui ressortent chez les personnes qui défilent au micro et non de les cataloguer dans le camp des pour et des contre, étant donné qu'il ne s'agit pas d'un exercice référendaire.

Ce soir-là, les cinq mots avec lesquels Guy Ouellet a conclu son intervention ont été: **TOUCHE PAS À MON PARC!**

**Luc Larochelle**  
Journaliste, La Tribune

### Un vol indécent

**L**e 5 juin 2000, je me suis rendu à ma cordonnerie préférée, la cordonnerie Roy enr., pour affaires. Thérèse et Gilles Grenier y font leur métier avec amour et dévouement auprès de leur clientèle depuis plusieurs années.

Ce jour-là, Gilles Grenier était amer et déçu de s'être fait dérober, dans la nuit du 3 juin, le soulier de ciment qui ornait l'entrée de son commerce depuis plus de deux ans. Cet article décoratif de 32 pouces de long sur 12 pouces de hauteur symbolisait son métier et avait une valeur sentimentale car il l'avait reçu en cadeau de M. Clément Grenier, de la célèbre famille de danseurs à claquette, qui a fait les beaux jours de la télévision locale à CHLT, dans les années passées. Ce soulier pesait plus de 150 li-

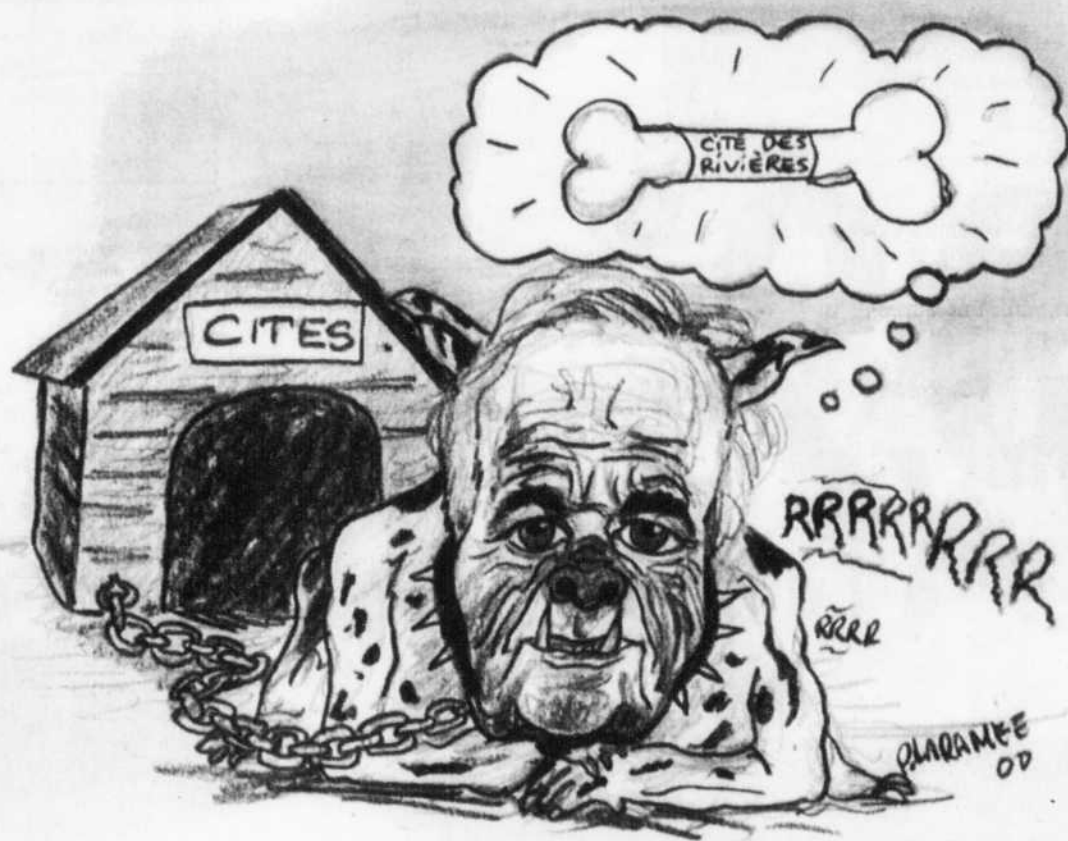
vres.

Un rapport de police fut établi. Je demande à ceux qui ont pu s'approprier cet article, soit pour faire une gageure ou une farce, ou par plaisir de voler, de le restituer à la famille de Gilles et Thérèse Grenier, soit en leur téléphonant pour leur indiquer où ils peuvent récupérer cet article.

Cette action mettrait du soleil dans leur désolation. Encore mieux serait de leur livrer en pleine nuit, comme il fut dérobé. Toute personne voyant cet article ferait une bonne action en le rapportant.

(téléphonez svp 562-3175). Merci.

**André Beaulne**  
Fleurimont



## OPINION

### Omission coûteuse pour Fontainebleau

**A**u début d'avril 2000, je me rendais auprès du directeur général de la municipalité de Weedon au sujet du surplus accumulé appartenant aux citoyens du secteur de Fontainebleau, à savoir la somme restante y compris les intérêts qui s'étaient accumulés depuis 1998. Toute une surprise! J'ai dû retourner dans le passé voir l'historique des négociations lors du regroupement de Fontainebleau avec Weedon pour y voir plus clair.

En 1997-98, la municipalité de Fontainebleau se regroupait avec Weedon. Les négociations furent rapides et courtoises; nous étions à la fin de l'été. Petite municipalité bousculée par le temps compte tenu de la période budgétaire, peu de choses à négocier, peu ou pas d'immobilisation, mais nous avions du «cash», un surplus accumulé de 117 000 \$.

(...)Nos personnes ressources nous ont guidés dans cette négociation en nous apportant leur compétence. Une qui a retenu mon attention plus particulièrement fut celle-ci: si une municipalité a une dette, le capital et les intérêts négatifs seront à la charge des citoyens de cette municipalité. J'en ai déduit tout comme mes collègues, j'en suis convaincu, que nous qui avions un surplus accumulé serait administré de la même manière; le capital et les intérêts positifs appartiendraient aux ci-

toyens de cette municipalité. Ayant peu ou pas d'immobilisation, il fut convenu qu'une somme de 20 000 \$ servirait d'équivalence. Il restait donc à déterminer comment serait distribuée aux citoyens du secteur de Fontainebleau la somme de 97 000 \$ restant.

Après discussion, il fut convenu qu'il y aurait diminution de taxe, soit la différence entre le taux de taxe payé par la municipalité de Fontainebleau versus celui de la municipalité de Weedon jusqu'à épuisement du surplus. Nos personnes ressources n'ont pas soumis à cette discussion la manière de gérer ce surplus de façon à ce qu'il soit le plus rentable possible par des placements à court ou à long terme selon le cas. Un oubli de leur part... involontaire? Nous étions tous de bonne foi. Cela ne fut pas inscrit au décret.

Une omission coûteuse pour les citoyens du secteur de Fontainebleau: les 97 000 \$ furent déposés au compte courant de la municipalité de Weedon. Les avantages (intérêts) que cela a générés furent partagés à toute la communauté y compris les citoyens de Weedon. La manière que les dirigeants municipaux de Weedon ont administré notre 97 000 \$ était tout à fait légale, puisque nous n'avions pas cru pertinent de le faire inscrire dans le décret, la manière que nous aurions

voulu que soit géré notre surplus. Cela nous pénalisera d'une année de réduction de taxe, en supposant que le taux de taxation de Weedon reste à 90 cents du cent dollars d'évaluation et que l'évaluation foncière uniformisée du secteur de Fontainebleau reste aux environs de 7 400 600 \$. Nous avons présentement 62 000 \$, ce qui signifie une réduction de taxe pour cinq ans. Si les intérêts de placement avaient été comptabilisés en notre faveur, nous aurions eu au moins une année de plus en réduction.

D'autres regroupements sont à venir si nous prenons au sérieux le livre blanc de la ministre Aré. Les municipalités qui se regrouperont ayant en leur possession un surplus accumulé doivent savoir qu'il serait important pour elles d'apporter à la table des négociations le point crucial concernant la manière de faire fructifier leur surplus.

Pour nous, cette omission s'avérera coûteuse. Le côté positif à tout cela serait que les personnes ressources mises à la disposition des municipalités soient claires et précises concernant les surplus accumulés; la manière de le faire fructifier et de dépenser le tout devrait être bien inscrit dans leur décret.

**Gaston Dubreuil**  
Citoyen du secteur de Fontainebleau  
Municipalité de Weedon

#### ADMINISTRATION

Raymond Tardif  
Président et éditeur

René Morin

Vice-président  
Finances et administration

#### RÉDACTION

Jacques Pronovost  
Rédacteur en chef

Maurice Cloutier  
Directeur de l'information

Michel Morin  
Éditorialiste

#### PUBLICITÉ

François Fouquet  
Directeur

Alain LeClerc  
Michel Poulin  
Adjoints au directeur

#### TECHNOLOGIE

René Béliveau  
Conseiller

Stéphane Garant  
Adjoint

#### PRÉ-IMPRESSION & PRODUCTION

André Robarge  
Directeur

Steve Rancourt  
Michel Doyon  
Adjoints au directeur

#### COMPTABILITÉ

Pierre Vallée  
Contrôleur

Julienne Poulin  
Gérante du crédit

André Cusseau  
Directeur

#### TIRAGE

Serge Nadaou  
Adjoint au directeur



Le député de Johnson, Claude Boucher et le coordonnateur du fonds de lutte à la pauvreté, Christian Malo.

## Le Fonds de lutte à la pauvreté renouvelé

Sébastien LAJOIE

Sherbrooke

Par l'entremise du député de Johnson, Claude Boucher, le gouvernement québécois a renouvelé timidement son implication financière dans le Fonds de lutte contre la pauvreté par l'insertion au travail en Estrie, hier à Sherbrooke. Une diminution de budget expliquée par les bonnes performances de l'économie québécoise depuis l'instauration du Fonds, en 1996.

Les organismes communautaires de la région de l'Estrie, et les travailleurs en bénéficiant, auront donc à leur disposition un budget de 4,58 millions \$ pour les trois prochaines années, comparativement à plus de 5,69 millions \$ pour le plan initial, qui s'échelonnait de 1997 à 2000.

Le Fonds de lutte contre la pauvreté par la réinsertion au travail vise à faciliter l'intégration des personnes démunies économiquement par des projets issus d'organismes communautaires.

«C'est la situation économique favorable du Québec depuis 1996 qui a motivé le gouvernement à investir un peu moins dans ce programme de réinsertion au travail. Nous sommes dans un cycle économique favorable, notamment à cause de la baisse du taux de chômage», mentionne le député de Johnson et adjoint au ministre de la solidarité sociale, Claude Boucher.

Ce dernier mentionne également que la création de ce programme d'aide aux personnes les plus démunies a été créé, au départ, pour une durée de trois ans. Il affirme néanmoins que Québec

tient à soutenir ces personnes en leur procurant une opportunité de réinsertion au travail, jalon primordial pour une reconnaissance sociale.

### Pas de suivis

Depuis son implantation, le gouvernement n'a pas été en mesure d'effectuer un suivi adéquat pour vérifier si les emplois nouvellement créés au sein des organismes communautaires visés étaient des emplois cycliques ou à long terme.

«Il est évident que le suivi de nos investissements est une priorité pour nous. Nous sommes d'ailleurs à instaurer un système de sondage téléphonique pour retracer les bénéficiaires et pour savoir si le programme leur a permis de se dénicher du boulot», lance Réjean Péloquin, membre du comité d'approbation des projets communautaires.

Pour l'Estrie, c'est donc un montant de 4,58 millions \$ qui sera disponible au cours des trois prochaines années, dont 1,76 millions \$ pour 2000-20001. Le Fonds vise la clientèle des prestataires de l'assistance-emploi, dans une proportion de 70 pour cent, les femmes et les personnes immigrantes et il donne priorité aux projets communautaires visant la création d'emplois.



## Prévenez l'imprévisible.

MEUBLES, VÊTEMENTS, APPAREILS, RESPONSABILITÉ, OBJETS DE VALEUR...

MA POLICE LOCATAIRE M'OFFRE LE MAXIMUM POUR MES BESOINS, SUIVANT MES MOYENS! MERCI WAWANESA!

ET MOI, JE DORS SUR MES DEUX OREILLES!

FEU, VOL, DOMMAGES SPÉCIFIÉS, RESPONSABILITÉ, AVENANTS SUR MESURE...

MA POLICE PROPRIÉTAIRE M'OFFRE LE MAXIMUM D'AVANTAGES POUR LE MINIMUM DE FRAIS. BRAVO WAWANESA!

### Pour vivre en toute quiétude

**SHERBROOKE: 569-9889**  
2759, rue King Ouest<sup>A</sup>

**DRUMMONDVILLE: 472-6165**  
1125, boul. St-Joseph, Bur. 220<sup>A</sup>

**GRANBY: 378-7171**  
11, rue Authier<sup>A</sup>

**VICTORIAVILLE/ARTHABASKA: 357-2211**  
565, boul. des Bois-Francs Sud, Bureau 70<sup>B</sup>

A: De 9h à 17h30 et jeudi jusqu'à 20h  
B: De 9h30 à 17h30 et jeudi jusqu'à 20h

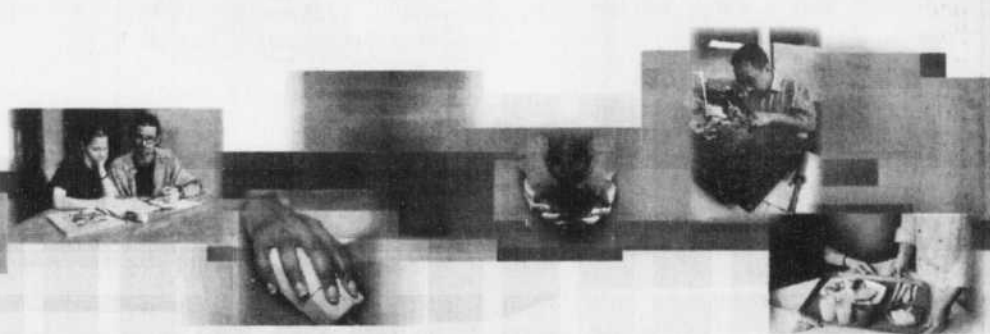
[www.wawanesa.com](http://www.wawanesa.com)



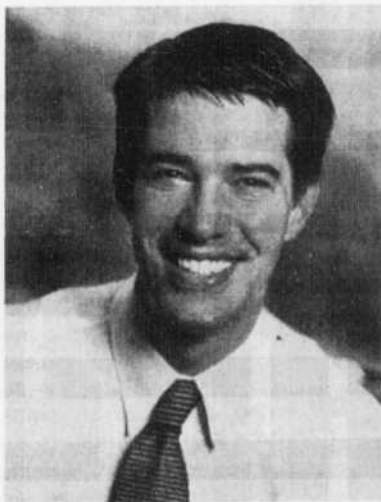
**Wawanesa**  
assure vos biens...bien!

© La compagnie mutuelle d'assurance Wawanesa. Fondée au Canada en 1896.

## Fonds de lutte contre la pauvreté par la réinsertion au travail



## Un tremplin vers l'emploi



« Le Québec se démarque déjà par sa vitalité et son sens de la solidarité. Nous pouvons faire en sorte que toutes et tous en profitent. Le Fonds de lutte contre la pauvreté nous en donne les moyens.

Aujourd'hui, je lance un appel à toutes celles et à tous ceux qui ont des idées pour favoriser l'intégration à l'emploi de personnes en difficulté. En intensifiant nos actions, nous redonnerons espoir à toutes ces personnes qui ont besoin de notre appui. »

Communiquez avec nous au 1 877 61FONDS.

*André Boisclair*

André Boisclair, ministre de la Solidarité sociale

POUR 2000-2003:

**17 000**

places en emploi ou en insertion

**160**

millions de dollars investis

**Québec**  
Fonds de lutte contre la pauvreté par la réinsertion au travail

Cet investissement est rendu possible grâce à un engagement pris par le gouvernement lors du Sommet du Québec et de la jeunesse.



Photo, archives  
La construction d'un premier tronçon de cinq kilomètres entre les limites de Fleurimont et Bromptonville devrait débuter bientôt, sans encombre.

## Le lien cyclable entre Brompton et Windsor pourrait être retardé

Denis DUFRESNE  
Sherbrooke

Une partie du lien cyclable de 11 kilomètres dans Bromptonville risque de ne pouvoir être complétée avant quelques mois en raison des exigences du ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF) relatives aux zones inondables.

«Cela pourrait être retardé de quelques mois, car étant donné qu'ils passent en zone inondable ils doivent demander un droit de dérogation», explique Bernard Larouche, agent

d'information au bureau régional du MEF.

Selon le scénario actuel à la Société de développement des corridors verts (Sodecov) et à la municipalité de Bromptonville, la construction d'un premier tronçon de cinq kilomètres entre les limites de Fleurimont et Bromptonville devrait débuter bientôt, sans encombre.

«Le gros du projet, c'est d'élargir le boulevard Saint-François de 1,5 mètre de chaque côté», explique le maire Clément Nault.

«Mais pour l'autre tronçon, de Bromptonville à Saint-François-Xavier-de-Brompton (six kilomètres), cela dépendra des exigences du MEF», prévient-il.

Ce dernier ne cache pas du reste son étonnement face aux exigences du MEF:

«Pour le secteur de Bromptonville/Saint-François-Xavier-de-Brompton, on veut regarder cela de façon précise. On est un peu surpris parce qu'après tout ce n'est pas une autoroute que nous construisons», dit-il.

Mais pour le maire Nault, «l'objectif demeure que ça se fasse cette année».

Le coût total pour l'aménagement de ces 11 kilomètres de pistes cyclables est de 350 000 \$.

Ce tronçon de 11 kilomètres permettrait de compléter le réseau des Grandes-Fourches et assurerait un lien cyclable continu vers Windsor, puis le Val Saint-François et le parc linéaire des Bois-Francis.

## FAITS DIVERS

### Saisie de mari à Lennoxville

Lennoxville (CP) - Les policiers du Service de police de la région sherbrooke ont dû procéder à une saisie de plants de marijuana, hier en fin d'après-midi, à Lennoxville. En tout, 129 plants ont été cueillis.

Les plants étaient situés le long d'une voie ferrée passant derrière les terrains de l'Université Bishop's. Personne n'a été arrêtée.

En fait, les policiers du SPRS avaient découvert les plants en fin de semaine, grâce à une information refilée par un citoyen. Les agents voulaient effectuer de la surveillance afin de possiblement arrêter le ou les semeurs des plantes illicites.

Cependant, une station de télé de Sherbrooke a été mise au courant de l'affaire. La police a dû procéder. Michel Martin, porte-parole du SPRS, estime que tout le monde a simplement voulu faire son travail dans cette affaire et que le corps policier n'en veut pas à la station de télévision.

Il y a près de deux semaines, le SPRS procédait à une autre saisie, à Ascot cette fois-là, où 774 plants avaient été saisis dans un logement.

### Auto vs vache

Sherbrooke (CP) - Un automobiliste circulant sur le chemin Goshen, à Val Joli, s'est cru en plein milieu d'un champ, dimanche soir. Vers 22h20, il a heurté une vache qui s'était égarée sur la chaussée.

Heureusement, la personne n'a pas été blessée. La bête n'aurait pas perdu la vie après l'impact, mais la voiture a cependant été endommagée.

Non loin de là, entre Saint-Claude et Saint-Georges-de-Windsor, c'était au tour d'un original de faire une rencontre du même genre. Vers 21h40, sur le chemin de l'Église, une voiture a frappé le gros animal sauvage. Son occupant a été blessé légèrement.

## Heureux 80e anniversaire



Léo Paul Dion

### Papa,

Grâce à vous, les mots accueil, joie de vivre, générosité, famille, entretient, travail, amour, bonté, bon voisinage, amis, persévérance et implication nous parlent de vous.

Grâce à vous, l'entraide, les petits plaisirs de la vie, les bonnes anecdotes et la joie répétée de vous voir font partie de notre vie.

Merci papa d'être toujours là. Nous vous aimons.

### Vos enfants



102374

| loto-québec                                                                                                                                                                       |    |    |    |    |  |                                                                                     |    |   |      |  |  | résultats |  |  |  |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|----|----|----|--|-------------------------------------------------------------------------------------|----|---|------|--|--|-----------|--|--|--|
|                                                                                                  |    |    |    |    |  |    |    |   |      |  |  |           |  |  |  |
| Tirage du 2000-06-12                                                                                                                                                              |    |    |    |    |  | Tirage du 2000-06-12                                                                |    |   |      |  |  |           |  |  |  |
| 02                                                                                                                                                                                | 03 | 04 | 06 | 14 |  | 3                                                                                   | 07 | 4 | 0659 |  |  |           |  |  |  |
| 17                                                                                                                                                                                | 18 | 21 | 23 | 28 |  |  |    |   |      |  |  |           |  |  |  |
| 30                                                                                                                                                                                | 32 | 33 | 37 | 46 |  | Tirage du 2000-06-12                                                                |    |   |      |  |  |           |  |  |  |
| 47                                                                                                                                                                                | 48 | 53 | 62 | 63 |  | NUMERO: 648375                                                                      |    |   |      |  |  |           |  |  |  |
| T.V.A. LE RÉSEAU DES TIRAGES DE LOTO-QUÉBEC                                                                                                                                       |    |    |    |    |  |                                                                                     |    |   |      |  |  |           |  |  |  |
| Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de dispute entre cette liste et la liste officielle de L.Q., cette dernière a priorité. |    |    |    |    |  |                                                                                     |    |   |      |  |  |           |  |  |  |



## Qualifiez-vous!

D'ici le 21 juin, procurez-vous n'importe quel modèle

Honda Édition Spéciale 2000 et

**COUREZ LA CHANCE DE GAGNER VOTRE ACHAT!\***

(Achat ou location)

BERLINE CIVIC ÉDITION SPÉCIALE

**228\$**

par mois, location 48 mois  
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

Option  
**0\$ COMPTANT**  
ÉGALEMENT DISPONIBLE

Ou seulement  
**16 900\$\*\*\***  
à l'achat

**0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ**

INCLUANT : RADIO AM/FM STÉRÉO AVEC 4 HAUT-PARLEURS, COUSSINS GONFLABLES AVANT GAUCHE ET DROIT (SRS), VOLANT INCLINABLE, RÉTROVISEURS TÉLÉCOMMANDES, CONDUITS DE CHAUFFAGE À L'ARRIÈRE

PLUS : AIR CLIMATISÉ, SERRURES ÉLECTRIQUES, DÉVERROUILLAGE SANS CLÉ, POIGNÉES DE PORTIÈRES HARMONISÉES

CIVIC HATCHBACK ÉDITION SPÉCIALE

**208\$**

par mois, location 48 mois  
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

Option  
**0\$ COMPTANT**  
ÉGALEMENT DISPONIBLE

INCLUANT : COUSSINS GONFLABLES AVANT GAUCHE ET DROIT (SRS), VOLANT INCLINABLE, RÉTROVISEURS TÉLÉCOMMANDES, RADIO AM/FM STÉRÉO AVEC 4 HAUT-PARLEURS

PLUS : LECTEUR CD, ROUES EN ALLIAGE, AILERON ARRIÈRE, MOULURES, POIGNÉES DE PORTIÈRES ET RÉTROVISEURS HARMONISÉS

COUPÉ CIVIC ÉDITION SPÉCIALE

**228\$**

par mois, location 48 mois  
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

Option  
**0\$ COMPTANT**  
ÉGALEMENT DISPONIBLE

Ou seulement  
**17 300\$\*\*\***  
à l'achat

INCLUANT : COUSSINS GONFLABLES AVANT GAUCHE ET DROIT (SRS), VOLANT INCLINABLE, RÉTROVISEURS TÉLÉCOMMANDES

PLUS : AIR CLIMATISÉ, FREINS ABS, SERRURES ÉLECTRIQUES, DÉVERROUILLAGE SANS CLÉ, RADIO AM/FM STÉRÉO CASSETTE, CONSOLE CENTRALE AVEC ACCOUDOIR

SUIVEZ LES GRANDS PRIX DE FORMULE 1 À



VOS CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC



CONÇUES ET CONSTRUITES SANS CONCESSION

\*Concours applicable à l'achat ou à la location d'un coupé Honda Civic GPF1 ou de tout autre modèle Honda Édition Spéciale 2000 neuf chez l'un des concessionnaires Honda du Québec. Modèles admissibles : EJ635YPB, EJ645YPB, EJ617YE, EJ627YE, EJ651YXV, EJ661YXV, CG557YE, CG567YE, RD187YEN. La personne gagnante obtiendra le remboursement du prix d'achat ou, dans le cas d'une location, le remboursement des montants versés depuis le début et un montant équivalent au total des versements mensuels restants, la personne demeure donc responsable de ces versements et de tout autre paiement dû au terme du bail. Pour être déclarée gagnante, la personne dont le nom sera tiré au sort devra avoir pris possession du véhicule au plus tard le 28 juin 2000 et répondre correctement à une question d'ordre mathématique. La personne gagnante sera déterminée par tirage au sort le 30 juin 2000. Règlement disponible chez les concessionnaires Honda du Québec. \*\*Location-bail offerte exclusivement par Honda Canada Finance Inc. portant sur la berline Civic Édition Spéciale 2000 (modèle EJ651YXV), la Civic hatchback Édition Spéciale 2000 (modèle EJ635YPB), ou le coupé Civic Édition Spéciale 2000 (modèle EJ617YE) neufs. Échange ou comptant de 2 213 \$ (berline), 2 802 \$ (hatchback), ou 2 620 \$ (coupé), la première mensualité et un dépôt de garantie de 275 \$ (hatchback et coupé) sont exigibles. Taxes, assurance et immatriculation en sus. Limite de 96 000 km, frais de 0,10 \$ le kilomètre excédentaire. Sujet à l'approbation du crédit. Offre d'une durée limitée. \*\*\*P.D.S.F. de la berline Civic Édition Spéciale 2000 (modèle EJ651YXV) et du coupé Civic Édition Spéciale (modèle EJ617YE). Transport et préparation (850 \$), ainsi que taxes, immatriculation et assurance en sus. Les concessionnaires peuvent vendre à un prix moindre. \*\*\*\*Programme de financement de H.C.E.I. à 5,8 % offert à l'achat de tout modèle berline Civic 2000 neuf en inventaire pour des termes de 24, 36, 48 ou 60 mois. Un versement initial pourrait être exigé. Photos à titre indicatif. Tous les détails chez votre concessionnaire Honda.

www.honda.ca